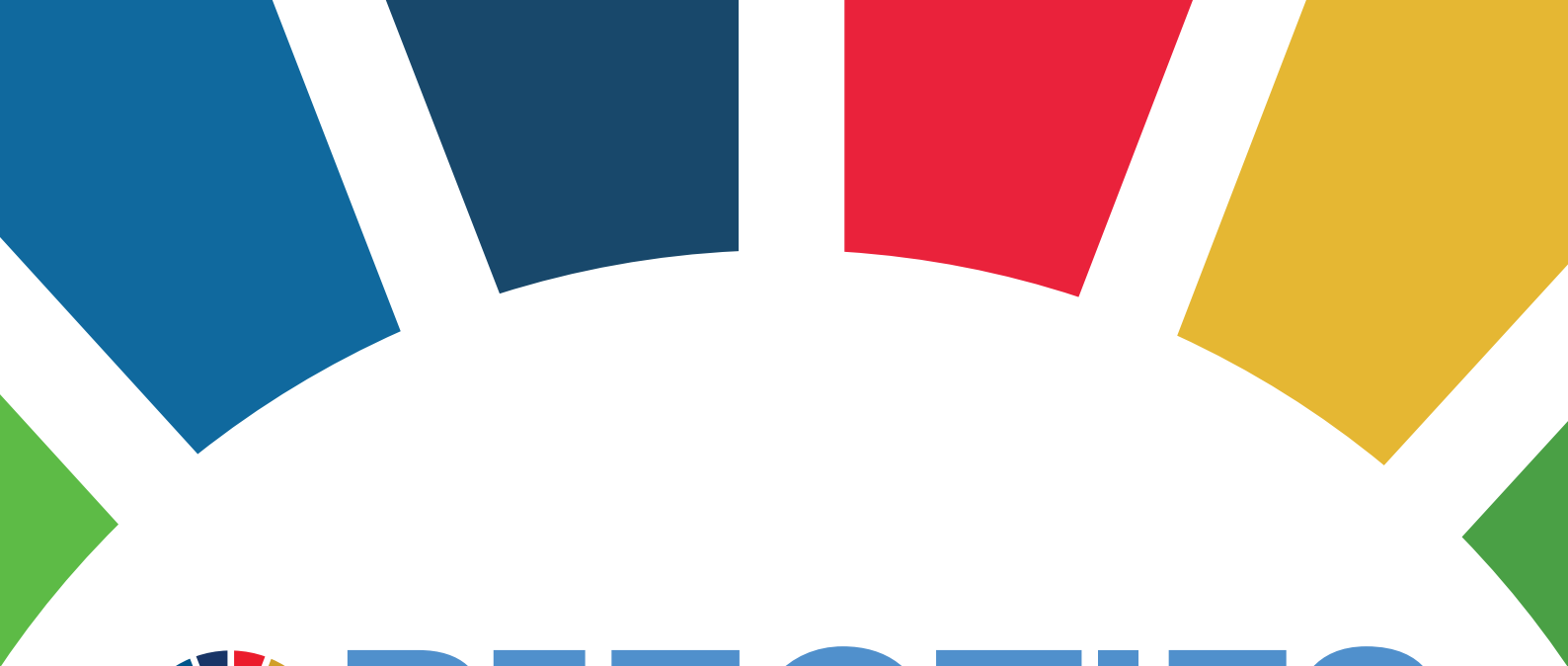




OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Retrouvez les objectifs
de développement durable sur le site

www.agenda-2030.fr



Agir pour le **territoire**



cc-peva.fr



LA CCPEVA INSCRIT SA STRATÉGIE DE TERRITOIRE DANS LES 17 OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Agir pour le **territoire**


cc-peva.fr

1 PAS DE PAUVRETÉ



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ANALYSER ET RÉPONDRE AUX BESOINS SOCIAUX

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE



QUAND ? 2021-2022

COMMENT ?

Accompagnée par le centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale, la CCPEVA travaille en collaboration avec l'ensemble des communes et centres communaux d'action sociale (CCAS) du territoire pour identifier les besoins sociaux existants et émergents afin d'y apporter une réponse concrète et adaptée.

La réflexion se poursuivra en 2021, associant les élus, les services et partenaires, et permettra de définir le projet de développement social intercommunal y compris en matière de lutte contre la pauvreté.

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS D'INSERTION PAR L'EMPLOI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE



QUAND ? 2020-2026

COMMENT ?

La communauté de communes favorise depuis plusieurs années le recours à des associations d'insertion par l'emploi à travers des chantiers d'entretien des zones humides (Chablais insertion), la collecte et la valorisation des textiles (atelier Re-Née). Le projet de recyclerie du Chablais en cours d'élaboration s'inscrit dans ce cadre.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE

Agir pour le **territoire**
cc-peva.fr

2 FAIM «ZÉRO»



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RELOCALISER DES ATELIERS DE FABRICATION (FRUITIÈRE DE VINZIER)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE



QUAND ? 2020-2021

COMMENT ?

La communauté de communes et les coopératives du territoire vont s'associer pour transformer l'ancienne fruitière de Vinzier en atelier de fabrication de reblochon. La CCPEVA a émis un avis favorable en février 2018 pour l'acquisition et la rénovation de l'ancienne fruitière, afin de permettre l'installation d'une ligne de fabrication de reblochon.

Ce projet présente de multiples atouts :

- ▶ le maintien d'une activité agricole indispensable,
- ▶ l'entretien des paysages,
- ▶ la réduction du nombre de kilomètres parcourus pour livrer le lait, ce qui permettrait de faire une économie financière,
- ▶ la pérennisation de l'élevage laitier qui concerne 56 exploitations de la coopérative et la création de 12 emplois, voire un intérêt touristique avec la visite de l'atelier de production.

SOUTENIR UNE AGRICULTURE D'EXCELLENCE ET DURABLE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE



QUAND ? 2020-2026

COMMENT ?

Le dynamisme et l'excellence de l'agriculture du territoire sont le fruit d'une collaboration depuis de nombreuses années entre les agriculteurs, les collectivités et la société des eaux minérales evian®. Cette collaboration active a permis à de grands projets de voir le jour, combinant

la préservation de l'environnement et des sources d'eau avec le maintien d'une agriculture de qualité. La réalisation du site de méthanisation-compostage Terragr'Eau est l'une des réussites phares du territoire. L'objectif est de maintenir l'attractivité de l'activité agricole (politique volontariste d'acquisition foncière, installation de nouveaux exploitants, assurer la transmission des exploitations,...) tout en préservant les ressources naturelles.

DÉVELOPPER LES CIRCUITS ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE



QUAND ? 2021-2022

COMMENT ?

Cette action répond à plusieurs enjeux : économique, environnemental. L'objectif est de favori-

ser le lien direct entre les producteurs locaux et les consommateurs, particuliers comme professionnels. Une carte des producteurs locaux a été mise en ligne en avril 2020 afin de favoriser la vente directe.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE

Agir pour le **territoire**
cc-peva.fr

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

SENSIBILISER LES JEUNES AUX ADDICTIONS (ADDICTO-VILLAGE)



QUAND ? CHAQUE ANNÉE

COMMENT ?

Sous l'impulsion de la communauté de communes, l'Addict'O Village est un véritable levier incitant les jeunes à s'exprimer, à prendre soin d'eux et de leur environnement, limitant les risques de tomber dans l'addiction. L'évènement

organisé avec l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA 74) a obtenu le soutien financier de la région Auvergne Rhône Alpes. Il met en lumière une véritable dynamique de réseau entre professionnels intervenant auprès de la jeunesse et a fait émerger des demandes d'actions de prévention inscrites dans la durée.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR



QUAND ? 2020-2026

COMMENT ?

La CCPEVA a souhaité faire appel à l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la

Santé (IREPS) pour déployer sur le territoire des actions de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur dans le but notamment de favoriser le bien-être du jeune enfant. Ainsi professionnels et parents sont formés et sensibilisés sur la problématique « air intérieur et santé ».

FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES (MOBILITÉ ET PORTAGE DE REPAS)



QUAND ? 2020-2026

COMMENT ?

Depuis sa création, la communauté de communes propose un service de livraison de repas à domicile pour les personnes âgées de 65 ans et plus ou atteintes d'un handicap. Environ 30 000

repas sont livrés chaque année pour 110 bénéficiaires en moyenne.

La CCPEVA a par ailleurs mis en place un service de transport à la demande pour les personnes âgées afin de favoriser leur autonomie et leur maintien à leur domicile. L'objectif est de développer et améliorer encore ces services.



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

SENSIBILISER LES ÉCOLES À L'ENVIRONNEMENT, AU PATRIMOINE



QUAND ? CHAQUE ANNÉE

COMMENT ?

En partenariat avec l'Inspection de l'Education Nationale et les acteurs du territoire, la CCPEVA propose gratuitement des activités de découverte des patrimoines locaux à l'intention des élèves, ainsi que des formations destinées aux

enseignants. L'objectif est ainsi de soutenir les écoles dans leur rôle de formation à la culture, à l'environnement et au développement durable par des actions ancrées sur le territoire. Fin 2020, cet engagement sera conforté par la signature d'une convention entre la CCPEVA et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN 74).

OFFRIR UN ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DE QUALITÉ



QUAND ? 2020-2021

COMMENT ?

En 2019, les écoles de musique du territoire ont rejoint le Schéma Intercommunal des Enseigne-

ments Artistiques (SIEA). Elles bénéficient d'un soutien financier de la CCPEVA dans ce cadre. Ce schéma intercommunal vise à garantir une qualité de l'enseignement et une équité d'accès de la population à ces enseignements artistiques sur le territoire de la CCPEVA.

PRÉSERVER ET VALORISER LES PATRIMOINES PAR LE LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



QUAND ? 2020-2030

COMMENT ?

La CCPEVA a obtenu en 2019 le label pays d'art et d'histoire (la vallée d'Abondance était labellisée depuis 2003). Les objectifs sont de sensibiliser les

habitants et les professionnels à leur environnement, de présenter le patrimoine du territoire dans toutes ses composantes, de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère, et d'initier le public jeune à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine.



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



 **OBJECTIFS**
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE



QUAND ? CHAQUE ANNÉE

COMMENT ?

La CCPEVA s'engage au respect de la parité au sein de ces instances: bureau communautaire, comité technique, comité d'hygiène, sécurité et

des conditions de travail.

Un rapport égalité H/F est rédigé chaque année depuis 2018.

La CCPEVA a aménagé des vestiaires pour le personnel féminin aux services techniques (assainissement) et l'étudie pour les locaux du service déchets à Champanges.


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE

Agir pour le **territoire**


cc-peva.fr

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ASSAINIR LE TERRITOIRE



QUAND ? 2020-2026

COMMENT ?

Depuis 2011, la communauté de communes investit 4 millions d'euros par an pour rénover et étendre le réseau d'eaux usées, selon un schéma directeur d'assainissement, permettant de planifier les travaux sur plusieurs années.

Depuis 2017, la CCPEVA a étendu ce programme à la vallée d'Abondance. L'enjeu est également d'assurer la maintenance de 400 km de canalisations et 7 stations d'épuration, toute l'année 24h/24.

Objectif : 97 % de la population raccordée au réseau collectif. Et poursuivre le contrôle des habitations reliées en assainissement non collectif.

DÉVELOPPER UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE AUTOUR DE L'EAU (CLUSTER EAU LÉMANIQUE)



QUAND ? 2019-2026

COMMENT ?

Initié par la CCPEVA, le cluster eau lémanique Evian a été créé le 31 mai 2019 afin de promouvoir et développer la filière de l'eau autour de

solutions pour la préservation et l'efficacité de la ressource. Le cluster associe des acteurs franco-suisses : entreprises, organismes de recherche, de formation, institutions publiques. Le cluster s'articule autour de quatre axes : l'usage intelligent de l'eau, l'eau vecteur d'énergies, le génie végétal, l'eau et la biodiversité.

AMÉLIORER LE RENDEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE



QUAND ? 2020-2026

COMMENT ?

La CCPEVA prend en charge la gestion de l'eau potable à compter du 1er janvier 2021. Déjà en charge de l'assainissement, la CCPEVA devient

ainsi l'interlocuteur unique pour tous les services liés à l'eau. L'enjeu est d'assurer la continuité du service public pour l'usager et lancer un schéma directeur de l'eau potable afin de planifier les travaux d'extension et de réhabilitation à prévoir sur les réseaux des 22 communes membres.



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

EQUIPER LES ZONES D'ACTIVITÉS EN ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE (PROJET D'AUTOCONSUMMATION COLLECTIVE)



QUAND ? 2020-2023

COMMENT ?

Partenariat avec la société Reservoir Sun, filiale d'Engie, pour couvrir 100 % des toitures des futures entreprises du parc d'activité des Vignes Rouges (Publier) en panneaux photovoltaïques.

Le site des Vignes Rouges pourrait par ailleurs devenir projet pilote pour une opération d'autoconsommation collective : une zone d'activités à la pointe de la transition énergétique qui produit et consomme sa propre électricité grâce des panneaux photovoltaïque et à un système de stockage et de pilotage intelligent de l'énergie.

DÉPLOYER DES CENTRALES VILLAGEOISES CITOYENNES



QUAND ? 2021-2026

COMMENT ?

Cette action du Plan Climat Air Energie du Territoire s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement des énergies renouvelables. L'objectif est de concilier la production d'énergie renouvelable et la mobilisation citoyenne. Les centrales villageoises sont des sociétés

locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique en s'inscrivant dans une logique de territoire. Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales et contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte d'enjeux territoriaux transverses (développement économique local, intégration paysagère, lien social, etc.).



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FAVORISER LE MAINTIEN DES EMPLOIS ET RÉDUIRE LA DÉPENDANCE DU TERRITOIRE



QUAND ? 2020-2026

COMMENT ?

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique votée en mai 2019, la CCPEVA vise à :

- assurer les conditions favorables à la création et à l'accueil d'activités économiques sur le

territoire (développement de 10 hectares de foncier économique d'ici 2023, ouverture de la pépinière et du CRIC – centre de ressources et d'innovation du Chablais, ouverture d'ateliers relais en 2021)

- développer les filières d'excellence (eau, bois-énergie, outdoor, agriculture)

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (RESSOURCERIE)



QUAND ? 2020-2022

COMMENT ?

Le projet d'une ressourcerie du Chablais est en cours d'élaboration. L'association Pôle Ressourcerie a vu le jour en juin 2019. Elle est portée par un collectif constitué d'acteurs locaux (Atelier Re-Née, Chablais Insertion, Repair'café, FabLac, Aiders Épicerie Sociale, Chablais Inter Emploi, Tri-Vallées), des collectivités territoriales (CCPEVA, Thonon Agglo et CCHC) et d'un collège citoyens. Le projet Ressourcerie répond à plusieurs enjeux stratégiques pour le territoire :

- **Economique** : participer à la diminution des coûts de traitement des déchets, stimuler l'économie circulaire, créer une offre de services, notamment aux entreprises, de tri multifilières.
- **Environnemental** : accompagner le territoire dans la réalisation des objectifs de développement durable, limiter les gaspillages en donnant une seconde vie aux objets et matériaux
- **Social** : développer un modèle économique créateur d'emplois locaux durables et des nouveaux métiers de la transition énergétique, proposer un tiers-lieu multi-usage de partage, de rencontres, d'échanges et de créativité

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉVELOPPER LA FILIÈRE HYDROGÈNE



QUAND ? 2021-2026

COMMENT ?

Disposer à horizon 2022 des informations concernant les potentiels de production d'hydrogène vert sur le territoire et permettant le passage en phase opérationnelle. Etre engagé dans le déploiement des solutions retenues à horizon 2026.

Objectifs :

- ▶ Valoriser le biogaz issu de la digestion des boues de la station d'épuration d'Abondance en hydrogène vert
- ▶ Mettre à disposition de l'hydrogène vert à un prix compétitif
- ▶ Proposer un mix énergétique sur le territoire
- ▶ Industrialiser un procédé de production d'hydrogène pur par vaporemformage de biogaz

PROMOUVOIR L'INNOVATION AU SEIN DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES



QUAND ? 2020-2026

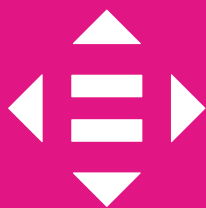
COMMENT ?

Fruit d'une collaboration des intercommunalités du Chablais, la nouvelle pépinière DELTA et le centre de ressources et d'innovation en Chablais (CRIC) ont été inaugurés en février 2020. Ce nouvel équipement dote le territoire d'une capacité d'accueil plus importante pour les jeunes créa-

teurs du Chablais. La pépinière comprend 10 bureaux pour les entreprises et un bureau partagé (5 places), ainsi que 4 ateliers pour les jeunes entreprises artisanales. Le CRIC facilite l'innovation et la compétitivité dans les entreprises du territoire grâce à un atelier équipé pour concevoir et prototyper, et à une animation pour favoriser la montée en compétences des collaborateurs sur les technologies de demain.



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

METTRE EN PLACE UN ESPACE FRANCE SERVICES ITINÉRANT (LABÉLISATION)



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



QUAND ? 2020-2021

COMMENT ?

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics labellisé par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles,

pour effectuer ses démarches du quotidien auprès des différents organismes partenaires: La Poste, Pôle emploi, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole), et 3 administrations partenaires (intérieur, impôts et justice). La CCPEVA étudie un espace France Service itinérant. L'objectif est de réduire l'exclusion numérique, de maintenir et même de créer des services de proximité pour les usagers.

CONSTRUIRE DES LOGEMENTS POUR TOUS (PLH ET OPAH)



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



QUAND ? 2020-2026

COMMENT ?

Depuis 2015, **la CCPEVA a versé 763 355 € pour aider à construire 362 logements sociaux.** Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, la CCPEVA a en effet mis en place une aide de 30€ par m² de surface utile pour inciter les opérateurs

à construire des logements locatifs sociaux. La CCPEVA avait également lancé une OPAH (Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat) de 2018 à 2020 afin d'adapter des logements (pour personnes âgées notamment), améliorer la performance énergétique, lutter contre l'habitat indigne. 88 logements concernés en trois ans.



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FAVORISER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI PUBLIC ET PRIVÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE



QUAND ? 2021

COMMENT ?

Disposer à horizon 2021 d'un service public de la performance énergétique de l'habitat. L'enjeu global est de guider les particuliers (quel que soit les niveaux de revenus) à effectuer les

travaux les plus adaptés de rénovation énergétique et à estimer le budget nécessaire et les aides financières mobilisables.

Pour le parc public, l'objectif est de trouver les outils techniques et financiers permettant aux collectivités de rénover énergétiquement leur patrimoine bâti.

DÉVELOPPER UN SCHÉMA MULTIMODAL DE LA MOBILITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE



QUAND ? 2020-2022

COMMENT ?

La communauté de communes pays d'Évian-vallée d'Abondance est en charge de la mobilité depuis le 1er janvier 2018. La CCPEVA a travaillé à la définition d'un projet de réseau de transport multimodal.

Les principales étapes :

- Décembre 2019 ; mise en service du Léman

Express et adaptation des réseaux urbains de bus (extension de certaines lignes, nouvelle desserte de la gare SNCF d'Évian, fréquence renforcée de la liaison Evian-Thonon)

- 2022 : Renforcement de la fréquence des bateaux de la CGN pour Evian-Lausanne (acquisition de deux nouveaux bateaux – accord d'août 2019)
- 2022 : nouvelle délégation de service public des réseaux de bus du territoire permettant de mieux adapter l'offre à la demande des usagers.

VALORISER LES BIODÉCHETS DANS LE MÉTHANISEUR TERRAGR'EAU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE



QUAND ? 2021-2022

COMMENT ?

L'objectif général est de réduire le volume des ordures ménagères et valoriser les biodéchets en production d'énergie renouvelable (biogaz). Action en faveur de l'économie circulaire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE

Agir pour le **territoire**
cc-peva.fr

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

METTRE EN ŒUVRE UN PROJET DE CUISINE CENTRALE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE



QUAND ? 2020-2022

COMMENT ?

La CCPEVA étudie actuellement le projet d'une cuisine centrale pour les repas des écoles et des personnes âgées. Une première étude d'opportunité a été conduite en 2019 et les réflexions se poursuivent en 2020 avec les nouveaux élus.

L'objectif du projet :

- Promouvoir les circuits courts et locaux
- Offrir une alimentation de qualité
- Créer des emplois en relocalisant la fabrication des repas
- Limiter les trajets des camions de livraison (emprunte carbone)
- Favoriser le maintien d'une agriculture d'excellence et sa diversification

INSÉRER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE



QUAND ? 2020-2026

COMMENT ?

La prise en compte du développement durable et de la protection de l'environnement, ainsi que la responsabilité sociale des acheteurs publics, ont été intégrés dans le droit des marchés

publics. Les acheteurs peuvent ainsi insérer des critères et des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics ou dans les contrats de concession, avec par exemple la faculté de réserver leurs contrats aux opérateurs économiques employant au moins 50 % de personnes handicapées ou défavorisées.

DÉVELOPPER LE COMPOSTAGE COLLECTIF

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE



QUAND ? 2021-2022

COMMENT ?

Les composteurs individuels, pour lesquels la CCPEVA fournit une aide financière, connaissent chaque année un large succès auprès de la popu-

lation. L'objectif est de développer le compostage collectif, en milieu urbain, qui concentre 70% de la population. Le compostage permet de valoriser les biodéchets et réduire ainsi le volume de sa poubelle classique (baisse du volume à incinérer).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE

Agir pour le **territoire**
cc-peva.fr

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

SENSIBILISER LE PUBLIC ET LES ÉLUS (ATELIERS COOPÉRATIFS, CONFÉRENCES, SCIENCES PARTICIPATIVES)



QUAND ? 2020-2026

COMMENT ?

Afin de concourir à une meilleure connaissance des problématiques environnementales et pour

informer sur les démarches et actions de la CCPEVA en faveur de l'environnement, un panel varié d'activités à destination des scolaires, du grand public et des élus est proposé.

En 2019, près de 500 personnes et 11 classes du territoire ont participé à nos animations.

ÉQUIPER LE TERRITOIRE DE CAPTEURS AIR ET STATIONS MÉTÉO



QUAND ? 2021

COMMENT ?

L'objectif est de disposer d'une base de données scientifiques afin de pouvoir évaluer le changement climatique sur le territoire (avoir des

données sur 30 ans)

En disposant :

- ▶ de capteurs « qualité air »
- ▶ de données sur la qualité et la quantité d'eau (partenariat avec le cluster eau, le SIAC et l'INRAE)
- ▶ de données météo

DÉPLOYER DES OUTILS DE COMPENSATION CARBONE VOLONTAIRE



QUAND ? HORIZON 2026

COMMENT ?

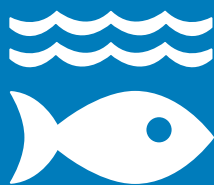
Construire, pour 2026, un outil opérationnel technique, financier et coopératif permettant l'émission et la vente de crédits carbone à

l'échelle territoriale.

L'objectif est de réduire l'empreinte carbone des activités du territoire en évaluant leur bilan carbone et en développant un système de compensation efficace et volontaire des émissions de gaz à effet de serre (restauration des zones humides).



14 VIE AQUATIQUE



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

COLLECTER ET VALORISER LES DÉCHETS FLOTTANTS DU LAC (TRIVEO)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE



QUAND ? PHASE TEST AU PRINTEMPS 2021

COMMENT ?

La CCPEVA souhaite développer le projet « reSEAclons » porté par l'institut marin Seaquarium et les acteurs du territoire du Grau du Roi sur le lac Léman c'est-à-dire :

- proposer un partenariat avec les pêcheurs professionnels pour collecter les plastiques flottants,

► traiter ces déchets plastiques flottants complexes, les utiliser comme matière première d'un nouvel objet par une innovation unique au monde,

► trouver un débouché pour l'objet issu du procédé.

Un projet de forum de l'économie circulaire est également en projet à l'échelle du Chablais d'ici fin 2021.

ENTREtenir ET RESTAURER LES ZONES HUMIDES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE



QUAND ? 2020-2026

COMMENT ?

Dans le cadre de sa mission d'entretien, de protection et de valorisation des zones humides du territoire, la CCPEVA effectue des travaux de gestion conservatoire consistant en des chan-

tiers d'arrachage de plantes invasives (été), de débroussaillage et d'arrachages de ligneux (hiver) et de fauche et broyage mécanique (été, automne). Ces travaux permettent de maintenir les espèces patrimoniales présentes sur les sites ainsi que les services rendus par ces milieux (stockage carbone et fonctions hydrologiques).

15 VIE TERRESTRE



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LUTTER CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES



QUAND ? 2020-2026

COMMENT ?

Les plantes exotiques envahissantes, dites plantes invasives, sont des plantes introduites hors de leur aire de répartition naturelle, et qui peuvent avoir de forts impacts négatifs sur la biodiversité locale et/ou le fonctionnement des écosystèmes, la santé et les activités économiques.

L'action de la CCPEVA consiste à lutter contre ces espèces envahissantes afin de préserver la biodiversité locale. En 2019, les services techniques communaux ont été formés à la reconnaissance et à la gestion de ces plantes. Une carte interactive a été mise en ligne sur le site internet de la CCPEVA afin de permettre à chaque citoyen de repérer les plantes invasives du territoire.

RESTAURER LES ALPAGES



QUAND ? 2020-2026

COMMENT ?

La CCPEVA recense 7300 hectares d'alpages étendus sur 128 sites. Le Plan Pastoral Territorial, outil financier de la Région, a été validé en 2019. Il concerne les alpages des 6 communes de la vallée d'Abondance, c'est à dire Vacheresse, Bonnevaux, Chevenoz, La Chapelle d'Abondance,

Abondance et Châtel, mais également ceux des 3 communes du Pays de Gavot : Bernex, Novel et Thollon-les-Mémises.

Les aides de la Région pour le développement du pastoralisme permettent le financement d'aménagements pastoraux (accès, chalets, débroussaillage, accès à l'eau...) mais aussi d'animations et de sensibilisation sur le domaine pastoral.

RESTAURER L'HABITAT DES ESPÈCES VULNÉRABLES



QUAND ? 2020-2024

COMMENT ?

La CCPEVA et le Département ont validé en Janvier 2020 un Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles afin de mettre en œuvre une politique globale de préservation et de valorisation du patrimoine naturel exceptionnel du territoire et de répondre à de nouveaux enjeux tels que le développement des loisirs de pleine nature,

l'apparition de nouvelles pratiques sportives ou l'accentuation du réchauffement climatique. Le contrat est décliné en plan d'actions concrètes à mettre en œuvre sur la période 2020/2024.

Les objectifs retenus sont donc les suivants :

- ▶ la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel,
- ▶ la préservation des sites emblématiques,
- ▶ le rôle pédagogique des espaces naturels auprès des différents publics



Agir pour le **territoire**
cc-peva.fr

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CRÉER UN RÉSEAU DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LES 22 COMMUNES



QUAND ? 2020-2026

COMMENT ?

La réussite du projet de territoire durable et de l'accomplissement des objectifs des différents plans d'actions intercommunaux va dépendre de

la capacité de la CCPEVA à mobiliser ses partenaires, les communes, et à assurer une dynamique de réseau. La CCPEVA doit apporter aux communes de l'ingénierie technique nécessaires aux changements de comportements et à la prise de décision.

ASSURER UN RELAÏ CITOYEN (CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT)



QUAND ? 2020-2026

COMMENT ?

Le conseil local de développement est un outil

dédié à la démocratie participative, permettant l'association de la société civile à l'action des élus locaux, en faveur du développement durable du territoire.



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPLIQUER LES ACTEURS LOCAUX DANS LES POLITIQUES STRATÉGIQUES : PLAN CLIMAT, CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE, STRATÉGIE ÉCONOMIQUE,...



QUAND ? 2020-2026

COMMENT ?

Pour permettre à tous les porteurs de projets d'afficher les actions entreprises sur le territoire

face au changement climatique et la volonté d'agir en faveur du climat, la CCPEVA souhaite lancer une campagne participative « j'agis pour le climat ».

L'objectif est de connaître les forces en présence et de créer des synergies entre acteurs.

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS (RÉGION, ADEME,...)



QUAND ? 2020-2026

COMMENT ?

Afin de structurer sa démarche et d'inscrire dans la durée la politique de développement durable de la CCPEVA, la collectivité développe de nombreux partenariats avec les services de l'Etat,

les organismes consulaires, les associations, les organisations professionnelles, syndicats ... Ces partenariats se concrétisent sous forme de soutien aux études, d'aide à l'investissement en matière de développement durable, de mutualisation des moyens, de développement d'outils et de méthodes ... au bénéfice des communes du territoire.

S'APPUYER SUR DES LABELS POUR LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE



Cit'ergie
European Energy Award



QUAND ? 2020-2026

COMMENT ?

Pour organiser la gouvernance de la politique climat-air-énergie de la CCPEVA, pour instaurer une culture de l'amélioration continue, pour partager

les bonnes pratiques au sein d'un réseau de collectivités, et pour reconnaître l'engagement du territoire sur ces thématiques, la CCPEVA souhaite candidater au label cit'ergie.

La CCPEVA a obtenu le label «Territoire engagé pour la nature» en juillet 2020.

